

# Déclaration en matière de stratégie Erasmus

2014-2020

## **LYCEE des METIERS CARNOT- BERTIN, SAUMUR**

L'ouverture internationale des étudiants de BTS concerne uniquement les possibilités de stage à l'étranger du BTS Hôtellerie - Restauration.

Si l'ouverture d'un BTS Responsable d'Hébergement à référentiel européen est confirmée, les mobilités à fins de stage concerneront aussi cette formation.

L'objectif est de proposer des stages en langue anglaise. L'expérience du lycée Carnot Bertin a montré que les stages réalisés dans des entreprises du Royaume Uni ne donnaient pas toujours satisfaction, notamment par le fait que les entreprises n'étaient pas en mesure de fournir le support de réalisation d'une étude technique. Ainsi, le choix du lycée est de développer des stages dans des entreprises des pays d'Europe de l'Est où l'anglais est la langue professionnelle. Différentes opportunités ont permis de développer des partenariats avec des entreprises de République Tchèque et de Hongrie. Ces entreprises, situées à Prague et Budapest, font partie du groupe ACCOR. Le lycée est actuellement en train de mettre en place un partenariat avec la SEF School (<http://www.sef.hu>) située à Veszprém, ville hongroise jumelée avec Saumur. Deux enseignants sont actuellement en déplacement pour rencontrer Madame Németh, responsable des relations internationales afin de finaliser les contenus du partenariat.

L'objectif du lycée est de permettre une dizaine de mobilités à fins de stage par an (sur un effectif de 36 étudiants par promotion). Les stages sont ceux que le lycée propose dans le cadre des partenariats. Les étudiants ont aussi la possibilité d'effectuer eux-mêmes leur recherche de stage, ce qui nécessite une définition préalable des contenus avec les entreprises d'accueil. Ainsi, ponctuellement, des stages sont effectués en Espagne, en République d'Irlande et en Belgique sans être nécessairement reconduits pour les étudiants des promotions suivantes.

Si l'ouverture du BTS Responsable d'Hébergement devait être décidée, le référentiel de formation prévoit que le stage à l'étranger est obligatoire pour l'ensemble des étudiants. Le dossier que nous avons déposé concerne l'ouverture d'une formation en apprentissage pour 12 étudiants par an. Des partenariats seraient alors mis en place avec des organismes délivrant la même formation à l'étranger, principalement en Allemagne et en Espagne, afin de mettre en place les mobilités entrantes et sortantes pour stage sur la base de conditions de réciprocité. Le référentiel du diplôme est européen, ce qui simplifie le lourd travail de validation des contenus de stage.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Il n'est pas prévu de participer à des projets de coopération européenne pour le moment.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La politique d'ouverture internationale et européenne du lycée participe à l'augmentation du niveau de qualification. Les poursuites d'études en licence ou en master après le BTS concernent des étudiants qui ont une bonne maîtrise des langues étrangères. Les stages à l'étranger permettent d'ouvrir de nouveaux horizons aux étudiants et suscitent les volontés de poursuite d'études.

De plus, les enseignants impliqués dans l'ouverture internationale et européenne découvrent des pratiques professionnelles spécifiques au travers des suivis de stage dont ils ont la charge. L'évaluation d'études techniques conduites à l'étranger permet aussi d'enrichir le champ de leurs connaissances, ce qui participe à l'amélioration de la qualité et de la pertinence de leurs enseignements.

Les réflexions croisées avec les partenaires européens permettent de faire évoluer continuellement les contenus d'enseignement et de les adapter aux réalités professionnelles des métiers de l'hôtellerie afin de répondre à des standards et des exigences qui sont communes aux différents pays européens.

D'un point de vue plus local, le saumurois est une région touristique qui accueille une clientèle étrangère exigeante. L'ouverture internationale et européenne sous forme de mobilité à des fins de stage est une nécessité pour nos étudiants qui doivent acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge de la clientèle étrangère. En ce sens, la politique d'ouverture internationale et européenne du lycée est très favorablement accueillie par les entreprises hôtelières locales qui sont prêtes à s'investir dans l'accueil d'étudiants étrangers afin que le lycée puisse honorer les conditions de réciprocité auprès des partenaires étrangers.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

## Déclaration d'Adhésion de la candidature

*Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,*

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations; déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.*

Lieu: Saumur

Nom: Pascale ROCHE

Date (jj/mm/aaaa): 14/05/2013

*J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données*

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement